

N°4
28/01/2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le 28 janvier, à 20H00, le Conseil Municipal de la Commune de CHARCHIGNE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur RIOULT-LERICHE Stéphane, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 9
Date de convocation du Conseil Municipal : le 23 janvier 2025

Etaient PRESENTS : M. RIOULT-LERICHE Stéphane, Mme GUERALT Jessica, M. GERAULT Didier, Mme DUTERTRE Clarisse, Mme BOUSSELET Isabelle, M. SALLARD Mickaël, M. PLET Olivier, M. SOULARD Alain, M. CAPS David.

Était excusé : /

Modification adressage

Monsieur SOULARD Alain, expose qu'une modification d'adressage est nécessaire concernant la parcelle cadastrée B 223 et dont l'adresse inscrite au cadastre est "5054 rue du château". Devant l'incohérence de cet adressage et dans l'optique de travaux sur la maison construite sur ce terrain, il est proposé de modifier l'adresse comme suit: "5 rue de la bruyère".

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal, à l'unanimité :

- ❖ Approuve la modification d'adressage : la parcelle cadastrée B 223 porte à présent l'adresse 5 rue de la bruyère
- ❖ De charger Monsieur le Maire des démarches correspondantes

Pour Extrait Conforme,

Le Maire,

Stéphane RIOULT-LERICHE



La secrétaire de séance,

Isabelle BOUSSELET,

